



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres de formation

Question écrite n° 54011

Texte de la question

M. Jacques Blanc attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la précarité des personnels rémunérés sur les budgets des CFA (centre de formation d'apprentis agricole) et des CFPPA (centre de formation professionnelle pour adultes). Alors que le projet de loi Sapin va être en discussion à l'Assemblée nationale, il lui demande s'il ne serait pas opportun de créer au budget 2001 des postes gagés afin de permettre la titularisation des agents concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Blanc](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54011

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6526

Question retirée le : 1er octobre 2001 (Fin de mandat)